

Remise des prix de la Citoyenneté aux quatre établissements scolaires de Masseube

En orésence des personnalités du département



Remise des prix de la Citoyenneté aux quatre établissements scolaires de Masseube

Le 6 juin 2025, pour les 81 ans du débarquement en Normandie, le maire de Masseube, Roger Breil recevait l'ensemble des quatre écoles présentes sur sa commune, école primaire, collège Simone Veil, école catholique Notre Dame, campus privé Saint Christophe, afin de remettre les récompenses décernées par l'ANMONM 32 dans le cadre de l'éducation citoyenne, anciennement intitulée éducation à la citoyenneté.

Les autorités locales étaient présentes et on comptait parmi elles, David Taupiac député, le représentant de René Cazeneuve, également député du gers, la représentante de M.le président du conseil départemental Françoise Casalé, M. le maire de Fleurance, Ronny Garcia-Mozzolini et de nombreuses autres personnalités.

Les établissements scolaires étaient représentés par leurs responsables, accompagnés des élèves disponibles.

Après les discours du Maire, puis du président de section, et un mot très émouvant de notre vice-présidente Betty Chollet les autorités ont remis aux récipiendaires les témoignages de leur travail.

Les premières récompenses sont allées au Campus Saint Christophe, seul établissement à avoir des internes, qui devaient regagner pour beaucoup leur domicile.

A l'issue de cette remise, le Maire invita l'ensemble des participants à un pot amical, sans alcool, bien sur, sous l'oeil du portrait d'un procureur qui ne donnait visiblement pas envie d'être jugé.

Ainsi se termina une belle après-midi, pour ces élèves qui repartirent avec la laïcité dans la tête



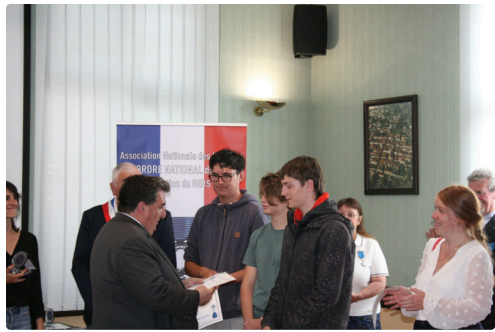
1749225730-img-2082.jpeg



1749226063-img-2098.jpeg



1749276032-img-2076.jpeg



1749276243-img-2096.jpeg



1749276292-img-2106.jpeg



1749276410-img-2120 (1).jpeg



1749276410-img-2120.jpeg



1749276471-img-2128.jpeg



1749290187-img-2116.jpeg